

Chères et chers collègues conseillères-ers,

La lecture du Journal *La Côte* de ce matin 14 juin m'amène à souhaiter que notre Municipalité ou une commission nommée par notre Conseil puisse, à l'instar de Gland, se pencher sur les questions d'actualité soulevées par cet article. Si ces questions me touchent personnellement, elles concernent à court ou à moyen terme une partie des Myarolans, qu'ils soient ou non propriétaires de leur logement. A cet effet, je propose au Conseil ce postulat dont les termes sont une reprise partielle de cet article de *La Côte* – que je vous copie dans son intégralité à la suite de l'ébauche de mon postulat.

---

## **POSTULAT**

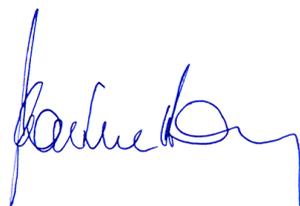
***L'âge avançant, quitter son logement, son quartier, ses amis, pour un endroit plus adapté à une mobilité réduite représente une étape douloureuse et lourde émotionnellement, à la fois pour les personnes concernées et pour leur entourage. Sans compter par ailleurs qu'avec le vieillissement de la population, il faut dès maintenant privilégier le maintien à domicile, car les infrastructures d'accueil (EMS, appartements protégés) ne pourront pas suivre.***

***La Municipalité de Mies pourrait développer un projet, nommé par exemple "Vivre chez soi". Comme son nom l'indique, l'idée serait d'anticiper en adaptant son logement à la mobilité et à la santé liées à l'âge qui avance. «Cela permettrait aux 55 ans et plus de devenir acteurs de leur vieillissement. Le fait que les gens restent chez eux serait aussi bénéfique pour la mixité inter-générationnelle», comme le suggère Isabelle Monney, municipale responsable des affaires sociales de Gland.***

***Thème du Projet: Adapter son logement au vieillissement au lieu d'être forcé à un douloureux déménagement: c'est ce que Mies pourrait offrir à ses habitants de plus de 55 ans.***

***Mené en partenariat avec Pro Senectute Vaud, le projet concernerait d'abord une sélection d'appartements dans les immeubles propriété de la commune. Il comprendrait l'adaptation des salles de bains et des baignoires, la pose de mains courantes, l'installation de rampes, de monte-escaliers, l'accessibilité de l'immeuble, etc. Ces mesures seraient prises en charge par la commune. Conseils et assistance seraient également étendus à des logements privés.***

**Mies, le 14 juin 2022**



Extrait du JOURNAL "LA CÔTE" du 13 juin 2022

Sous la plume de [Laura Lose](#)

### **Gland propose à ses citoyens d'anticiper pour «vieillir chez eux»**

Adapter son logement au vieillissement au lieu d'être forcé à un douloureux déménagement: c'est ce que la Ville veut offrir à ses habitants de plus de 55 ans.

Qu'elle peut être difficile, cette étape: l'âge avançant, quitter son logement, son quartier, ses amis, pour un endroit plus adapté à, par exemple, une mobilité réduite.

Pour éviter ce déménagement émotionnellement lourd, la Municipalité de Gland propose un projet, nommé «Vieillir chez soi». Comme son nom l'indique, l'idée est d'anticiper en adaptant son appartement à la mobilité et à la santé liées à l'âge qui avance.

«Cela permet aux 55 ans et plus de devenir acteurs de leur vieillissement. Le fait que les gens restent chez eux sera aussi bénéfique pour la mixité intergénérationnelle», argumente Isabelle Monney, municipale responsable des affaires sociales.

Sans compter qu'avec le vieillissement de la population, il faudrait privilégier le maintien à domicile, car les infrastructures d'accueil (EMS, appartements protégés) ne pourront pas suivre.

### **3300 personnes concernées**

Ce projet, mené en partenariat avec Pro Senectute Vaud, concernera d'abord les 14 immeubles des Retraites populaires à Gland. Il comprendra l'adaptation des salles de bains et des baignoires, la pose de mains courantes, l'installation de rampes, des ascenseurs, l'accessibilité de l'immeuble, etc. Ces mesures seraient prises en charge par la régie.

Le but est cependant d'étendre le concept à toute la ville. Les 3300 seniors recevront un courrier cet automne pour les informer du projet.

En parallèle des aménagements architecturaux prévus pour 2023, la commune et Pro Senectute souhaitent aussi mettre en place des réseaux de solidarité au sein des immeubles, et proposer la visite d'un référent social itinérant. Ces démarches sont prévues dès 2024.

Un chargé de projet communautaire serait mandaté sur quatre ans, pour un coût de 360 000 francs, en partie pris en charge par Pro Senectute Suisse, l'Etat de Vaud et les Retraites populaires. En plus, 25 000 francs seront comptés pour la communication et les frais du projet. La participation de la Ville de Gland atteindrait 115 000 francs. Le Conseil communal devra se prononcer en septembre prochain.

---